Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 022-212201370-20260304-26040305-DE

COMMUNE DE MAËL-CARHAIX – 22340

Conseil municipal du mercredi 04 mars 2026 à 20h

Délibération n° 26.04.03.05

Date de convocation : 24.02.2026
Nombre de membres en exercice : 13
Présents : 12 ; Absent : 1 ; Pouvoir : 0

Vote - Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Objet : Programme de voirie 2026. Définition du programme à présenter en consultation hors curage. Modalités et montant TTC maxi retenus. Montant TF : 68 015 € HT, 81 618 € TTC. TO : 60 670 € HT, 72 804 € TTC. Approbation.

Classification « actes » : Commande publique – 1.1 : Marchés publics

Le conseil municipal prend connaissance du programme de travaux 2026 proposé par la commission voirie, instruit et estimé par les services de l'ADAC, ainsi qu'il suit :

	Longueur	Revêtement	Montant HT	Montant TTC
TRANCHE FERME				
TF – Chantier 2 : VC n°2 de « Route de Kergrist »	1 004 m	Enrobé	68 015.00 €	81 618.00 €
SOUS-TOTAL TRANCHE FERME			**68 015.00 €**	**81 618.00 €**
TRANCHE OPTIONNELLE				
TO 1 – Chantier 1 : VC n°40 de « Kerdoupin/Poull Bail »	525 m	Enrobé	29 560.00 €	35 472.00 €
TO 2 – Chantier 3 : VC n°82 de « Quénécourel/Croas Hent Quéré »	581 m	Enrobé	31 110.00 €	37 332.00 €
SOUS-TOTAL TRANCHE OPTIONNELLE			**60 670.00 €**	**72 804.00 €**
MONTANT TOTAL (TF + TO)			**128 685.00 €**	**154 422.00 €**

Le conseil municipal :

1. **décide de privilégier la teneur du programme de voirie comme ci-dessus présenté, en fonction des résultats de l'appel d'offres,**
2. **précise, que dans le cadre de la consultation collective à lancer, les travaux de renforcement des voies ci-dessus présentés ne comprendront pas le curage, lequel sera réalisé par les services techniques communaux,**
3. **sollicite dans ces conditions, l'ADAC pour la préparation du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) pour le compte du groupement auquel a adhéré la Commune de Maël-Carhaix.**

Le Maire,
Rollande LE BORGNE

MAIRIE de MAËL-CARHAIX (Côtes-d'Armor)